

Modèle de cotation de votre demande défini par votre collectivité territoriale

CA Agglo du Pays de Dreux

Les 3 objectifs principaux de la cotation



Comprendre l'**attribution des logements sociaux** sur votre territoire



Estimer le **délaï moyen d'attente** de votre demande



Compléter votre demande pour **accélérer votre démarche**

Les éléments de la cotation

Pour chaque demande, la cotation c'est :

- Une note
- Un délai moyen d'attente
- Un positionnement

Note	Délaï moyen d'attente	Positionnement
Somme des points obtenus selon les critères définis par votre collectivité territoriale	Calcul du délai moyen d'attente des demandes similaires	Comparaison aux notes des demandes similaires

Aperçu du tableau de bord*

Une note supérieure à la médiane indique que votre demande est prioritaire à plus de la moitié des demandes similaires

Délaï moyen d'attente estimé en mois, à titre indicatif

Commune souhaitée	Note	Date de calcul	Explications	Type de logement	Note la plus basse	Note médiane	Note la plus haute	Délaï d'attente moyen en mois
Arras	Non calculée	-	-	T2	-	-	-	40
Arras	Non calculée	-	-	T3	-	-	-	30
Dainville	43	31/03/2021	Explications	T2	30	60	80	30
Dainville	43	31/03/2021	Explications	T3	8	45	120	35

Note calculée selon le système de cotation en place dans la commune de Dainville

Note la plus basse des demandes similaires

Note la plus haute des demandes similaires

* L'aperçu est donné à titre d'exemple, il ne correspond pas à votre situation.

L'importance des pièces justificatives : La collectivité territoriale a le choix entre plusieurs méthodes de calcul selon la validité des pièces justificatives liées à votre demande. Le tableau suivant récapitule la méthode choisie sur votre territoire.

Règle de calcul des points d'un critère	Affectation à un logement social	Changement de logement social
Les points sont accordés si les informations renseignées sur le Cerfa correspondent au critère	×	×
Les points sont accordés si les informations renseignées sur le Cerfa correspondent au critère ET si les pièces justificatives sont valides		
Les points sont accordés si les informations renseignées sur le Cerfa correspondent au critère. Les points sont doublés si les pièces justificatives sont valides		

Critères de cotation

La pondération des critères peut être :

- différente si vous vivez déjà dans un logement social
- non renseignée si le critère n'a pas été retenu par la collectivité territoriale

Informations générales

Critères	Points du critère	
	Affectation à un logement social	Changement de logement social
Dalo (droit au logement opposable)	300	300
1 ^{er} quartile des demandeurs	25	25
2 ^{ème} quartile des demandeurs	0	0
3 ^{ème} quartile des demandeurs	0	0
4 ^{ème} quartile des demandeurs	0	0
Habite la collectivité territoriale	25	25
Travaille dans la collectivité territoriale	25	25
Habite la commune	0	0
Travaille dans la commune	0	0

Ancienneté : entre 0 et 0 mois	0	0
Ancienneté : entre et mois	NR	NR
Ancienneté : entre et mois	NR	NR
Ancienneté : entre et mois	NR	NR
Ancienneté : entre et mois	NR	NR
Ancienneté : entre et mois	NR	NR

Composition du foyer

Critères	Points du critère	
	Affectation à un logement social	Changement de logement social
Personne en situation de handicap ou ayant à sa charge une personne en situation de handicap	30	30
Personnes âgées/retraitées en difficulté financière dans un trop grand logement	0	0
Personnes âgées dans un logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie	0	0
Jeunes de moins de 30 ans	30	30
Naissance attendue dans un logement trop petit	0	0
Au moins une personnes âgée (à partir de 60 ans)	30	30
Départ de personne(s) à charge du foyer	0	0
Parents en divorce ou séparation	0	0
Parent isolé	0	0
Rapprochement familial	0	0
Divorce ou séparation	0	0

Critères	Points du critère	
	Affectation à un logement social	Changement de logement social
CDD ou intérim	0	0
Etudiant ou apprenti	0	0
Travailleurs pauvres	0	0
Ancien étudiant en résidence étudiante ou universitaire	0	0
Assistant familial ou maternel à son domicile	0	0
A vécu une période de chômage de longue durée	25	25

Situation actuelle

Critères	Points du critère	
	Affectation à un logement social	Changement de logement social
En procédure d'expulsion sans relogement	25	25
Logement bientôt démoli	40	40
Logement repris ou mis en vente par son propriétaire	0	0
Mutation interne au parc social		25
Sous occupation	0	0
Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie	0	0
Logement indigne	25	25
Personnes dépourvues de logement et d'hébergement	25	25
Personnes hébergées par des tiers	25	25

Critères	Points du critère	
	Affectation à un logement social	Changement de logement social
Personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition	25	25
Loyer trop élevé	0	0
Logement non décent	0	0
Sur occupation (nombre de pièces)	0	0
Sur occupation (surface)	0	0
Taux d'effort trop élevé (seuil = 0 %)	0	0
Logement non décent avec au moins un mineur	25	25
Suroccupation (surface ou nb de pièces) avec au moins un mineur	25	25
Appartement de coordination thérapeutique	25	25
Violences au sein du couple ou menace de mariage forcé	40	4
Logement de fonction	0	0
Logement éloigné des équipements et services	0	0
Logement éloigné du lieu de travail	0	0
Changement du lieu de travail	0	0
Sapeur-pompier volontaire	0	0
Publics suivis par l'ASE	0	0

Critères validés
manuellement en guichet

<i>Critères</i>	<i>Points du critère</i>	
	<i>Affectation à un logement social</i>	<i>Changement de logement social</i>
Personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle	0	0
Personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme	25	25
Personnes victimes de viol ou d'agression sexuelle à leur domicile ou à ses abords	25	25

Critères définis par la collectivité territoriale et validés manuellement en guichet

Critères	Points du critère	
	Affectation à un logement social	Changement de logement social
Priorité locale 1 2ème refus d'une proposition adaptée	-20	-20
2ème refus d'une proposition adaptée		
Priorité locale 2 3ème refus d'une proposition adaptée	-30	-30
3ème refus d'une proposition adaptée		
Priorité locale 3 Mutation professionnelle sur l'EPCI	30	30
Mutation professionnelle sur l'EPCI		
Priorité locale 4 Travailleurs essentiels	30	30
Travailleurs essentiels		
Priorité locale 5 1er refus d'une proposition adaptée	-10	-10
1er refus d'une proposition adaptée		
Priorité locale 6		
Priorité locale 7		
Priorité locale 8		
Priorité locale 9		
Priorité locale 10		